

Brexit : l'immense inquiétude des entreprises

ROYAUME-UNI Les patrons deviennent fébriles face à la perspective d'un « no deal »

► Les députés britanniques se prononcent de nouveau sur l'accord sur le Brexit de Theresa May mardi.
► Les grandes, petites et moyennes entreprises envisagent le pire des scénarios.

LONDRES

DE NOTRE CORRESPONDANTE

Dans deux mois, en cas de sortie désordonnée du Royaume-Uni de l'UE, Rex Sandbach ne pourra plus livrer ses clients à travers l'UE. Le rétablissement de contrôles douaniers qu'entraînerait la sortie du pays du marché unique européen serait fatal à l'activité de l'entreprise d'adhésifs industriels que dirige ce physicien britannique.

« Nos produits sont transportés dans de la glace. Ils ont une durée de vie de 72 heures maximum », explique le directeur-général d'Epoxy Technology Europe Limited. Or, les trois-quarts des clients de l'entreprise anglaise - parmi lesquels se trouvent Thales, Siemens ou encore Bosch - sont situés sur le continent. « 85 % de nos activités sont menacées en cas de No Deal », résume M.Sandbach. Ce chef d'entreprise n'a pas attendu 2019 pour alerter les autorités sur les conséquences potentiellement très néfastes du Brexit sur son entreprise qui emploie 13 personnes à Marlborough, dans le sud-ouest de l'Angleterre.

Rex Sandbach a témoigné

dans les médias et s'est entretenu à plusieurs reprises avec sa députée à la Chambre des Communes et son eurodéputée. En vain. À deux mois de la date butoir du 29 mars, il ne peut fournir aucune réponse à ses clients

qui l'interrogent sur ce qui risque de changer le 29 mars à partir de 23 heures (heure de Londres). De facto, personne n'est en mesure de pouvoir affirmer ce qu'il se passera exactement au-delà du 29 mars en matière d'échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'UE. L'accord signé fin novembre par la Première ministre Theresa May et les Vingt-Sept prévoit une période de transition jusqu'au 31 décembre 2020 pendant laquelle le pays reste membre du marché unique européen.

Il y a deux semaines, le texte a été rejeté de manière massive par les députés britanniques. Tout indique qu'il s'apprête à subir le même sort mardi lors d'un nouveau vote à la Chambre des Communes. Or, aucune autre alternative ne fait l'unanimité dans les rangs de la chambre basse du Parlement. D'où la colère de plus en plus palpable qui émane des milieux économiques au nord de la Manche.

Complet décalage

« La pantomime qui se déroule tous les jours au Parlement est en complet décalage avec les at-

tentes des 5,3 millions de petits entrepreneurs du pays », fulmine Paul Hodges, le

président de Ready for Brexit, une plateforme qui tente d'informer les PME sur l'après 29 mars. Pour cet homme d'affaires, le manque de sérieux du gouvernement est absolument inédit. « Il a fallu 13 ans pour mettre en place la souscription obligatoire pour tous les employés à un fond de retraite », fait remarquer M.Hodges pour mettre en perspective la taille du défi qui attend

très probablement les PME dans deux mois, si l'accord n'est pas ratifié par le Parlement et que le Royaume-Uni sort comme

prévu de l'UE. En dépit de la publication de centaines de fiches techniques par le gouvernement de Theresa May depuis l'été dernier, la préparation d'une sortie sans accord de l'UE est incomplète, confirme David Henig,

spécialiste des règles du commerce international. « En cas de No deal, des tarifs douaniers entreront en vigueur aux frontières du Royaume-Uni avec l'Union européenne. Il se peut que Londres décide de ne pas imposer de tarifs sur certains produits d'importation mais, pour l'instant, les autorités n'ont pas publié leurs tarifs », précise le cofondateur du UK Trade Forum.

Une date ferme inscrite à l'agenda

Dans ce contexte, il est donc logique que les entreprises britanniques - qui le peuvent - se préparent au scénario le plus catastrophique pour le 29 mars : une brutale sortie sans accord de l'UE. « Le No deal, qui était un scénario possible, est devenu une date ferme inscrite à l'agenda », a déclaré Mark Griffiths, l'un des dirigeants des Chambres de commerces de l'ouest de l'Angleterre, à *The Observer*.

La députée travailliste Yvette Cooper, qui souhaite repousser le Brexit jusqu'à la fin de l'année si aucun accord n'est trouvé d'ici fin février, a confié à un journal dominical que la marque de vêtements de luxe Burberry et le fabricant de bonbons Haribo l'avaient avertie par écrit des conséquences d'un No deal sur leurs activités dans sa circonscription du West Yorkshire. En tout, les deux entreprises emploient 1450 personnes.

La semaine dernière, Tom Enders, le directeur d'Airbus, avait déjà sonné l'alarme quant aux conséquences d'une sortie sans accord en déclarant dans un message vidéo : « S'il vous plaît, n'écoutez pas la folie des Brexiteurs qui disent que, parce que nous avons de grosses usines ici, nous ne bougerons pas ». Le constructeur aéronautique européen emploie 14 000 personnes au Royaume-Uni. ■

AMANDINE ALEXANDRE

LE NŒUD IRLANDAIS

« Déraisonnable »

Dublin a exhorté dimanche les eurosceptiques britanniques à revenir sur leur position « déraisonnable », à

deux jours d'un débat crucial au Parlement à Londres. Le ministre irlandais des Affaires étrangères, Simon Coveney, a affirmé que l'UE n'accepterait pas les tentatives britanniques de suppri-

mer les dispositions du « filet de sécurité », censé éviter le retour d'une frontière physique entre la République d'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord. (afp)

« Continuer à parler du Yémen, malgré le dénigrement »

YEMEN Kamel Jendoubi, enquêteur pour l'ONU, évoque pour nous sa mission dans le conflit yéménite

ENTRETIEN

Vétéran de la défense des droits de l'homme en Tunisie, Kamel Jendoubi dirige un groupe d'experts internationaux chargé d'enquêter sur le Yémen, pays déchiré par la guerre. Ce groupe a été mandaté par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève et son mandat a été renouvelé en fin d'année dernière. À l'occasion d'une conférence au Parlement européen sur le Yémen, nous l'avons rencontré à Bruxelles.

Comment décririez-vous la situation au Yémen ?

On pourrait parler d'un pays totalement détruit. Sa souveraineté est d'ailleurs mise en cause par les circonstances, puisque le président reconnu par la communauté internationale et une partie du gouvernement se trouvent à Riyad, en Arabie saoudite. Une coalition menée par ce pays et les Emirats arabes unis participe aux côtés des autorités reconnues à la guerre contre les Houthis, venus du nord du pays. Ceux-ci contrôlent 20 % du territoire, dont la capitale Sanaa, mais aussi 80 % de la population. Il y a une quarantaine de fronts dont trois occupent une place centrale, la grande ville de Taéz, à Hodeïda, le port sur la mer Rouge par où arrive l'essentiel du ravitaillement de tout le pays, et à Saada, fief de la rébellion des Houthis, non loin de la frontière saoudienne. Dans le sud, dans la région d'Aden, des mi-

lices salafistes soutenues par l'Emirat arabes unis font la loi. Al-Qaïda et Daesh sont aussi présents çà et là. Quant à la situation humanitaire, elle reste catastrophique.

Vous avez soumis à l'ONU un premier rapport à l'automne dernier, que contenait-il ?

Nous avons documenté les violations les plus graves en matière de droits humains et émis des recommandations. La première concerne les bombardements aériens qui, entre 2015 et 2018, sont responsables du plus grand nombre de victimes civiles directes. Les règles de la guerre, qui consistent notamment à ne pas cibler les civils, ne sont pas toujours respectées. Cela s'adresse surtout à la coalition. Les Houthis, eux, sont plus mis en cause dans les bombardements indiscriminés par artillerie, mortier, etc. vers les zones urbaines. Nous avons aussi dénoncé le blocus de fait et les restrictions à la circulation des produits, responsables indirects de nombreux morts, comme par exemple quand les médicaments ne peuvent pas arriver ou quand l'aéroport de Sanaa reste fermé. Vingt-deux des trente millions d'habitants ont besoin d'assistance alimentaire, dont onze millions de manière urgente. Et trois millions de personnes, surtout des enfants et des femmes, sont gravement menacés.

Ce qui vous a menés à des conclusions qui n'ont pas dû plaire à tout le monde...

Oui car certaines violations sont susceptibles d'être qualifiées de crimes de

guerre. Nous avons d'ailleurs établi une liste confidentielle d'auteurs soupçonnés d'être impliqués dans ces crimes, ce qui a mis d'aucuns dans l'embarras.

Comment vous a-t-on permis de travailler sur le terrain ?

Assez correctement lors du premier mandat, même si nous avons eu à pâtir de certains handicaps, comme le fait de devoir respecter des contraintes de sécurité, compréhensibles certes, qui ont rendu certains lieux inaccessibles. Mais nous avons reçu le soutien efficace des bureaux locaux des agences de l'ONU et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme où travaillent souvent des gens formidables. Le second mandat qui commence risque de se révéler plus ardu car le gouvernement légal et la coalition ont annoncé qu'ils ne collaboreraient plus avec nous.

Vous avez dit à « Jeune Afrique » en septembre 2018 qu'il y avait une « volonté claire de ne pas parler du Yémen ». Est-ce toujours le cas ?

Nous avons fait l'objet d'une campagne de dénigrement, qui me vise souvent nommément, sur les télévisions du Golfe et sur les réseaux sociaux en arabe. Il ne s'agit pas seulement de critiques, mais aussi d'insultes, de diffamation et même de menaces. Des pressions énormes ont d'ailleurs été exercées à Genève pour empêcher le renouvellement de notre mandat, mais elles n'ont pas suffi. Nombre de pays européens, dont la Belgique, nous ont soutenus. ■

Propos recueillis par
BAUDOUIN LOOS